

## FICHE DE POSTE

### I – DEFINITION DU POSTE

1	<b>SERVICE : DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS</b>
2	<b>LIBELLE DE LA FONCTION : Ingénieur/e ou référent/e de prévention des risques</b>
3	<b>CATEGORIE : A</b>
4	<b>LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : DGEE site Tuterai Tane Pirae</b>
5	<b>FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE :</b> Assister et conseiller la direction dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de prévention des risques professionnels et à la sécurité des personnes dans les établissements accueillants du publics : établissements scolaires, DGEE
6	<b>SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Directeur de la Direction Générale de l'Education</b>
7	<b>MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Matériels bureautiques</li><li>- Matériels informatiques</li></ul>
8	<b>CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Horaires de 39 H hebdomadaires</li><li>- Respect des exigences de discrétion et de confidentialité</li></ul>
9	<b>ACTIVITES PRINCIPALES :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Conseiller et assister le directeur de la DGEE dans la définition et la mise en œuvre des règles de santé et de sécurité au travail,</li><li>- Piloter l'élaboration du document unique d'évaluation des risques et le suivi du plan d'action</li><li>- Piloter l'élaboration du PPMS, plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs, document obligatoire dans chaque établissement</li><li>- Conseiller le directeur de la DGEE et les chefs d'établissements scolaires dans la politique de prévention</li><li>- Définir, coordonner et animer le réseau des acteurs de la prévention</li><li>- Veiller à la bonne application des règles de prévention dans les établissements</li><li>- Assurer et mettre à disposition la veille réglementaire</li><li>- Participer à l'élaboration du plan de formation en matière de prévention des risques</li><li>- Concevoir et diffuser des outils de prévention des risques</li><li>- Apporter son expertise aux activités du Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail</li><li>- Identifier les besoins, établir un diagnostic, analyser les situations et proposer un programme d'actions</li><li>- Prévenir et anticiper les situations de crise, organiser la gestion des situations d'urgence</li><li>- Contribuer à l'analyse de la mesure des risques et à la définition des processus afférents.</li></ul>

